



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

organisation

Question écrite n° 23716

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État à la réforme de l'État sur le suivi, année après année, des conclusions du rapport Belin-Gisserey. En effet, ce rapport commandé lors de la première cohabitation, au début des années 80, avait souligné le manque d'efficacité des diverses instances et organismes créés par les premiers gouvernements socialistes, qui pullulent et se pérennisent sans prouver tout le temps leur intérêt pour l'amélioration de l'administration publique et de la gouvernance politique. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser le nombre de tous ces comités, commissions, hauts conseils, etc., qui ont été créés depuis la publication de ce rapport et le nombre de suppressions qui ont pu être permises, par l'application de ces conclusions.

Texte de la réponse

La réduction du nombre de commissions administratives au niveau local ou central est l'un des objectifs du Gouvernement qui, grâce à l'article 2-3 de la loi du 2 juillet 2003 l'habilitant à simplifier le droit par voie d'ordonnance, dispose désormais de l'outil indispensable pour agir en la matière. Un travail important réalisé par l'inspection générale de l'administration fait ressortir l'existence au plan local de plus de 300 commissions administratives dont le fonctionnement nécessite un nombre considérable d'emplois évalués à plusieurs milliers d'équivalents temps plein. La première phase de ce travail qui a consisté en un recensement le plus exhaustif possible auprès des différents ministères et de plus de vingt préfectures, la préparation d'une ordonnance de suppression et de regroupement des commissions se poursuit. A la fin du mois de novembre s'achèvera l'élaboration des propositions issues du terrain en collaboration étroite avec les préfectures de quatre régions, puis après concertation interministérielle, il est prévu que l'ordonnance soit publiée en février 2004. Le niveau central - même si son importance quantitative est moindre - n'est pas oublié dans ce travail qui doit aboutir à la publication d'une ordonnance en janvier prochain. La réflexion est en cours dans les services du Premier ministre à propos d'une quarantaine d'entre eux, soit au regard de leur budget par rapport à leur activité, soit du fait qu'existent de nombreux doublons. Par ailleurs, des inspections doivent, avec l'accord des ministres concernés, étudier les organismes placés auprès des administrations centrales des ministères.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23716

Rubrique : État

Ministère interrogé : réforme de l'Etat

Ministère attributaire : réforme de l'Etat

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 août 2003, page 6601

Réponse publiée le : 17 novembre 2003, page 8853